



COTISATION DE MEMBRE SESE DÈS 2026

1. Cotisation annuelle pour les membres

Entreprises de construction d'échafaudages et entreprises mixtes avec un département de construction d'échafaudages.

Cotisation de base	CHF	400
Cotisation pour la formation (Fonds de la formation professionnelle)	CHF	800
Cotisation pour les régions	CHF	200
Cotisation selon le décompte TVA de l'année précédente		0,5 ‰ (pour-mille)
(Chiffre d'affaires total imposable delon le décompte TVA, réparti par siège/filiale)	(CHF 500 par million de chiffre d'affaires)	
(Entreprises mixtes, chiffre d'affaires dans la construction d'échafaudages toutes les pos. CAN-114)		

Exemples en CHF

Chiffre d'aff. TVA	Cotisation de base	Cotisation pour la formation (FFP)	Cotisation pour les régions	Cotisation ‰	Total
200'000	400	800	200	100	1'500
2'000'000	400	800	200	1'000	2'400
8'000'000	400	800	200	4'000	5'400

Cotisation de membre maximale par siège/filiale CHF 5'400 (Aucun document nécessaire)

Cotisation maximale par groupe d'entreprises CHF 60'000 (Aucun document nécessaire)

2. Cotisation annuelle pour les membres invités et les entreprises mixtes sans département de construction d'échafaudages

Entreprises qui ne sont pas soumises à la CCT pour la construction d'échafaudages.

Adhésion sans droit de vote. CHF 1'200

3. Cotisation annuelle pour les sous-traitants dans le secteur de la construction d'échafaudages

Entreprises spécialisées dans le montage et le démontage d'échafaudages pour le compte d'entreprises d'échafaudage et qui ne louent pas d'inventaire d'échafaudage (sans droit de vote)

CHF 1'400

4. Cotisation pour nouveaux membres (membres pas encore admis par l'AG) y compris les frais d'admission

Pour l'année en cours (admission prov. par le Comité de Direction)

Admission après l'AG et avant le 1.7. CHF 1'000

Admission après le 1.7. CHF 500

Conditions

- 1 affiliation par siège/filiale
- 1 voix par affiliation (uniquement pour membre à part entière)
- Tous les montants hors TVA de 8,1%
- Non soumission du décompte TVA = estimation par le Comité de Direction

Société des entrepreneurs Suisses en échafaudages SESE

Waldeggrasse 37 / Postfach 246 / 3097 Liebefeld / T 031 992 78 74 / F 031 992 78 75 / sekretariat@sguv.ch / www.sguv.ch/fr